

Je soutiens les projets du campus Arts et Métiers d'Aix-en-Provence. Je fais un don.

- Je me connecte : <https://fondationartsetmetiers.org/dons-et-legs-a-la-fondation-am/>



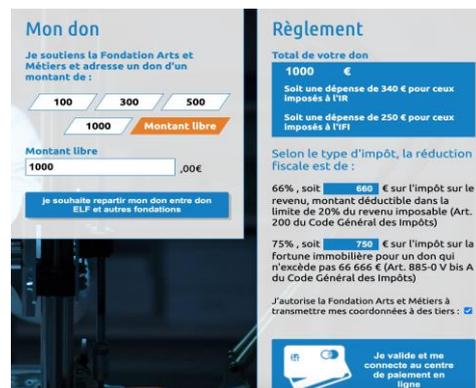
- Je clique sur : Faire un don par CB (Particulier – Société)



- Je clique sur « Particulier »



- Je choisis le montant que je souhaite donner en cliquant sur « Montant libre » (exemple 1 000 €). La réduction d'impôt se calcule automatiquement !



- Je clique sur

je souhaite répartir mon don entre don ELF et autres fondations

- Je clique sur « Contribution à projet spécifique sur campus » et la liste des campus apparait :

VALIDER ET FERMER

→ Aix

→ Angers

→ Bordeaux

→ Châlons en Champagne

→ Cluny

→ Lille

→ Metz

→ Paris

- Je choisis Aix et affecte mon don sur le Grand Amphi ou le projet Evolutive learning factory puis « Valider » et « Fermer »

VALIDER ET FERMER

↑ Aix

Bourses promo

0 ,00€

ELF 4.0

0 ,00€

Résidence

0 ,00€

Grand Amphi

1000 ,00€

- Je passe au règlement en cliquant sur « Je valide et je me connecte au centre de paiement en ligne ». Je rentre les coordonnées de ma CB. Un reçu me sera adressé par courrier et un exemplaire .pdf m'est proposé en téléchargement.

Règlement

Total de votre don

1000 €

Soit une dépense de 340 € pour ceux imposés à l'IR

Soit une dépense de 250 € pour ceux imposés à l'IFI

Selon le type d'impôt, la réduction fiscale est de :

66% , soit **660** € sur l'impôt sur le revenu, montant déductible dans la limite de 20% du revenu imposable (Art. 200 du Code Général des Impôts)

75% , soit **750** € sur l'impôt sur la fortune immobilière pour un don qui n'excède pas 66 666 € (Art. 885-0 V bis A du Code Général des Impôts)

J'autorise la Fondation Arts et Métiers à transmettre mes coordonnées à des tiers :

 Je valide et me connecte au centre de paiement en ligne

Merci pour votre contribution !